

TERMINUS MOTO L'ASSURANCE DES 2 ROUES

- À RETENIR -



**UN CONTRAT D'ASSURANCE
ADAPTÉ MÊME POUR LES MALUSSÉS**

LES CIBLES

- o Les assurés de 21 (sous condition) à 75 ans ayant un malus maximum de 1.50, fréquence de sinistres élevée ou des antécédents d'aggravation comme une résiliation assureur pour fréquence de sinistre ou non-paiement de prime
- o Les propriétaires de toutes catégories de moto homologuées > 50 cm³ (hors sportive)

LE PRODUIT

NOS GARANTIES

4 FORMULES AU CHOIX

GARANTIES INCLUSES	F1	F2	F3	F4
RESPONSABILITÉ CIVILE	✓	✓	✓	✓
DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT	✓	✓	✓	✓
INCENDIE- EXPLOSION- TEMPÊTE		✓		✓
VOL		✓		✓
BRIS DES GLACES		✓		✓
CATASTROPHES NATURELLES		✓	✓	✓
CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES		✓	✓	✓
ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME		✓	✓	✓
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS			✓	✓
PROTECTION JURIDIQUE CYLINDRÉE ≥ 600CM ³	✓	✓	✓	✓
GARANTIE CASQUES JUSQU'À 250 € ET DES GANTS JUSQU'À 70 €	✓	✓	✓	✓
GARANTIE VALEUR À NEUF 12 MOIS		✓	✓	✓

A COMPLÉTER PAR

OPTIONS

- Assistance 0 KM
- Franchise fixe dommages tous accidents / vol et incendie de 400 € (>400 cm³)
- Garantie des accessoires hors-série 3 niveaux de garantie (à partir de la F2)
- Garantie des accessoires vestimentaires de sécurité 2 niveaux de garantie (à partir de la F2)
- Protection juridique <600cm³
- Garantie pertes financières LOA ou LLD (à partir de la F2)
- Individuelle pilote responsable (décès et incapacité permanente) 3 niveaux de garantie
- Rachat de franchise dommages tous accidents cylindrées > 400cm³ (F3 & F4)

En cas de déclaration de plus de 2 sinistres vol dans les 36 mois, les formules 2 et 4 sont exclues.

VOS AVANTAGES

VOTRE COMMISSIONNEMENT



Une rémunération attractive avec un taux de commission variable et des frais de courtage annexes qui vous sont entièrement reversés.

DES EXPERTS ET SERVICES DÉDIÉS



- **Un accompagnement digital complet**
Avec le nouveau tarifificateur simplifié et le paiement en ligne sécurisé
- **Un produit personnalisable**
Multiples garanties optionnelles et franchises modulables (fixes ou rachat total)

ZOOM SUR UNE GESTION DÉDIÉE

Un service de gestion réactif qui traite vos demandes sous 48h.

- Par téléphone : **01 8005 5000**
- Par mail :

productioniard@sollyazar.com
pour les demandes concernant la gestion liée au contrat.

sinistreiard@sollyazar.com
pour toute déclaration d'un sinistre.

ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et des formations tout au long de l'année pour vous aider dans la vente de nos produits.

Une équipe expérimentée est à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :

Service commercial : **01 40 82 81 49**
servicecommercial@sollyazar.com

Site dédié : www.sollyazarpro.com